

Programme Voltaire

Échange scolaire individuel en Allemagne

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération entre la France et l'Allemagne, implantée à Paris et à Berlin.

Il a pour mission « de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie. (...) L'OFAJ est un centre de compétences pour les Gouvernements des deux pays. » (Accord OFAJ, 2005). Il soutient la mobilité des jeunes, notamment pendant leur formation, et s'engage à transférer à d'autres pays l'expérience franco-allemande de réconciliation par l'implication de la société civile.

Tu es collégien ? Tu es lycéen ? As-tu envie

- > d'acquérir une maîtrise approfondie de la langue allemande et d'améliorer ta connaissance de la culture allemande,
- > de t'ouvrir à l'Europe et au monde,
- > d'apprendre à mieux te connaître, d'acquérir plus de maturité et de devenir plus autonome ?

Alors, dépose vite ta candidature au programme Voltaire !

Ce programme d'échange s'adresse à des élèves de troisième et de seconde en France et des élèves de « 8., 9. et 10. Klasse » en Allemagne. L'échange fonctionne sur le principe de la réciprocité. Les élèves français séjournent dans leur famille d'accueil allemande pendant six mois, de mars à août et accueillent leur correspondant allemand en France pour les six mois suivants, de septembre à février. Les élèves Voltaire sont scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.

Pourquoi ce programme ?

L'Allemagne est le premier partenaire économique et politique de la France.

En participant au programme Voltaire,

- > tu vis une expérience qui constituera demain un véritable atout sur le marché du travail, de plus en plus d'employeurs étant à la recherche de personnel qualifié maîtrisant l'allemand,
- > tu acquiers des compétences indispensables pour ensuite évoluer tant dans l'espace européen qu'à l'international,
- > tu découvres un nouvel environnement et dois t'y adapter. Pour cela, tu dois être fortement motivé et le soutien de ta famille est essentiel pour assurer la pleine réussite de l'échange.

Qui coordonne le programme Voltaire ?

Le programme Voltaire est coordonné par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) en partenariat avec le Centre Français de Berlin, en coopération avec le Ministère de l'Éducation nationale et le Pädagogischer Austauschdienst der Kultusministerkonferenz (PAD).

À qui s'adresse le programme Voltaire ?

- > En France, à tous les collégiens de troisième ainsi qu'aux lycéens de seconde de l'enseignement général, technologique et professionnel.
- > En Allemagne, à tous les élèves de 8., 9. et 10. Klasse.

Comment se déroule le programme Voltaire ?

Le programme Voltaire repose sur le principe de la réciprocité : les deux élèves vivent ensemble pour toute la durée de l'échange, tout d'abord en Allemagne, puis en France.

De mars à août, les élèves venant de France séjournent en Allemagne. De septembre à février, ce sont les élèves d'Allemagne qui séjournent chez leur correspondant.

Les élèves sont tour à tour accueillis en famille. Ils sont suivis par un professeur tuteur des établissements scolaires français et allemand, chargé de veiller au bon déroulement de leur scolarité et de leur séjour. Les élèves sont parrainés par un ancien participant au programme Voltaire.

La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. La réciprocité de l'accueil permet cette gratuité. L'OFAJ peut accorder une bourse aux participants dans la limite des crédits disponibles.

Les élèves doivent rédiger un compte rendu à la fin de chaque phase de l'échange : l'un sur leur expérience en Allemagne (deux pages), l'autre sur celle en France (deux pages).

Quelques témoignages

« Ces six mois en Allemagne ont été une expérience exceptionnelle, riche en savoir et en émotions. On prend de l'assurance dans la langue. On est plus confiant à faire le premier pas vers les autres, à offrir ou à demander de l'aide. Celui qui n'est pas prêt à offrir ne pourra pas recevoir. »

Mathilde, de l'académie de Versailles, échange avec une élève du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

« Suite à ce séjour, je me sens un peu plus que Française. Allemande ? Peut-être. Européenne, sûrement. »

Bénédicte, de l'académie d'Amiens, échange avec une élève du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

« J'ai vécu six mois sans les gens que j'aime, sans ceux qui font de moi ce que je suis. Je sais aujourd'hui que sans eux, je ne suis plus tout à fait moi. Mais il fallait que je parte pour m'en rendre compte [...] et Voltaire m'a aussi servi à ça, à OSER ! »

Cindy, de l'académie de Caen, échange avec une élève du Land de Bade-Wurtemberg.

« Aujourd'hui je peux dire que, même si physiquement, je suis en France, mon cœur s'est agrandi pour laisser de la place à l'Allemagne que je considère comme ma deuxième maison. »

Eléonore, de l'académie de Lyon, échange avec une élève du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

« Mais quel enrichissement ! Sans hésitation, je recommande cette expérience à tout jeune avide de maturité et d'expériences nouvelles. »

Clara, de l'académie de Poitiers, échange avec une élève du Land de Rhénanie-Palatinat.

« Une occasion comme cela, il y en a peu dans une vie. Alors il faut la saisir et aller jusqu'au bout parce que même quand cela paraît difficile et douloureux, ça vaut le coup. On ne peut ressortir que grandi de toutes ces aventures. »

Noé, de l'académie de Poitiers, échange avec une élève du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

« Je me suis rendu compte après quelques mois que je comprenais la grande majorité de ce qui se disait autour de moi sans avoir à faire trop d'efforts et que mon temps de réflexion habituel avant de répondre avait considérablement diminué. »

Samuel, de l'académie de Créteil, échange avec une élève du Land de Berlin.

Comment déposer un dossier de candidature ?

L'appel à candidatures est publié dans le Bulletin officiel de l'Education nationale (B.O.E.N.) en tout début d'année scolaire. Le dépôt des candidatures s'effectue à l'aide du formulaire en ligne : www.programme-voltaire.xialys.fr

Le formulaire rempli en ligne doit par ailleurs être accompagné des pièces suivantes :

- > une présentation de deux pages en allemand dans laquelle l'élève décrit avec précision sa personnalité, ses centres d'intérêt, ses activités extra-scolaires, son quotidien, sa famille, son école, sa motivation pour l'échange, etc., cette fiche étant destinée à son futur correspondant et à sa future famille d'accueil,
- > six photos représentatives de l'élève, de sa famille, de son cadre de vie, etc.,
- > un courrier des parents (pouvant être rédigé en français) adressé à la famille d'accueil, présentant leur vie de famille, leurs motivations pour participer à l'échange ainsi que l'idée qu'ils s'en font,
- > une lettre de motivation rédigée par l'élève à l'attention du chef d'établissement,

- > les photocopies des deux derniers bulletins scolaires de l'année précédente.

Les dossiers sont à remettre en triple exemplaire au chef d'établissement, qui les transmet mi-novembre (date exacte dans le B.O.E.N.) au service du Rectorat d'Académie chargé de la gestion du programme Voltaire (coordonnées sur www.ofaj.org/programme-voltaire).

Le traitement des dossiers est ensuite assuré par la Centrale Voltaire au Centre Français de Berlin, qui procède aux appariements et réalise le suivi des élèves pendant toute la durée de l'échange. Les candidats sont informés des résultats autour du 20 janvier par la Centrale Voltaire.

Contacts

Géraldine Gay et Ulrike Romberg

Centre Français de Berlin

Centrale Voltaire

Müllerstr. 74

13349 Berlin

Tél. : +33 1 40 78 18 78 ou +49 30 45 97 93 89

Télécopie : +49 30 45 97 93 55

voltaire@centre-francais.de

www.centre-francais.de

Office franco-allemand

pour la Jeunesse

Échanges scolaires et extra-scolaires

Molkenmarkt 1

10179 Berlin

Tél. : +49 30 288 757-30

www.ofaj.org